

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE****Séance du 21 février 2017**CP2017_02_19
id. 3060

L'an deux mille dix-sept le vingt et un février, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. MARDEGAN (pouvoir à M. BEQ)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum : 10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS
PROGRAMME 2015**

Le Conseil Départemental soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités rurales, notamment dans le cadre de l'assainissement collectif des agglomérations.

La politique d'aide départementale en matière d'assainissement collectif des communes rurales donne délégation à la Commission Permanente pour définir le montant des subventions départementales dès lors que sont connus, d'une part les coûts d'opération, et d'autre part le montant de la participation éventuelle de l'Agence de l'Eau,

cofinancier potentiel de ce type de projets. Les arrêtés de subvention départementaux peuvent ensuite être délivrés sur la base de ces éléments.

1 - Rappel des modalités d'intervention

Les dossiers présentés ci-après ont été retenus au titre de la programmation 2015. Ils bénéficieront donc des critères d'aides appliqués avant la modification de la politique, adoptée en session plénière du 16 mars 2016.

Ils peuvent ainsi bénéficier de 45 % d'aide pour les travaux sur les réseaux d'assainissement et de 48 % d'aide pour les travaux liés aux stations d'épuration.

Il s'agit là de taux d'aides maximums, tous co-financements confondus : aides Départementales et aides de l'Agence de l'Eau.

2 - Plan de financement prévisionnel retenu lors du Budget Primitif 2015

Maître d'Ouvrage Opération	Opération		Subvention Départementale			Aide Agence de l'Eau SUR 2015 €	Total Subventions B.P. 2015 €
	Nature	Dépense éligible € HT	Annuités €	Principale €	Complé- mentaire €		
Commune d'Aucamville Construction d'une nouvelle station d'épuration de 1 500 EH à Cammas, avec mise en place d'un réseau de transfert des eaux usées <i>ASAG - ENV02365</i> <i>SUR - ENV02026</i>	Station	859 867	163 375 19 %	---	---	249 361 29 %	412 736 48 %
	Réseau	229 222	40 114 17,50 %			63 036 27,50 %	103 150 45 %
	Total	1 089 089	203 489 18,68 %*			312 397 28,68 %*	515 886 47,36 %*
SIEA Cande Aveyron SIEA Montpezat Puylaroque à Saint-Cirq Extension du réseau d'assainissement collectif - RD75 - Lotissement Pexaute - Tranche 2 <i>ASAG - ENV02229</i> <i>SUR - ENV02388</i>	Réseau	62 000	---	13 950 22,50 %	---	13 950 22,50 %	27 900 45 %
Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron (CCTVA) à Vaïssac Extension du réseau d'assainissement collectif dans le bourg et chemin de Capiol <i>ASAG - ENV02252</i> <i>SUR - ENV02383</i>	Réseau	148 000	---	25 900 17,50 %	---	40 700 27,50 %	66 600 45 %
Total		1 299 089	203 489	39 850	---	367 047	610 386

(*) taux arrondi

3 - Actualisation des participations de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental

Les travaux d'Aucamville et de la communauté de communes Quercy Vert Aveyron ont bénéficié d'une aide exceptionnelle de la part de l'Agence de l'Eau, à un taux bonifié de 70 %, dans le cadre de l'appel à projets pour la réduction des pollutions, avec un léger plafonnement des dépenses éligibles.

Ce taux étant supérieur au taux maximums d'aides définis dans la politique départementale, de fait les aides complémentaires du Département prévues initialement sont annulées.

De plus certains coûts d'opérations ont été actualisés à la baisse, par le maître d'ouvrage.

Le tableau ci-dessous tient compte de ces réajustements.

Maître d'Ouvrage Opération	Opération		Subvention Départementale			Aide Agence de l'Eau SUR 2015 €	Total Subventions Prog.2015 €
	Nature	Dépense éligible € HT	Annuités €	Principale €	Complé- mentaire €		
Commune d'Aucamville Construction d'une nouvelle station d'épuration de 1 500 EH à Cammas avec mise en place d'un réseau de transfert des eaux usées ASAG - ENV02365 SUR - ENV02026	Station	546 488	---	---	---	359 198 65,73 %	359 198 65,73 %
	+					+	
	Réseau	162 067	---			113 446 70 %	113 446 70 %
	----- Total	708 555	---	---	---	472 644 66,70 %	472 644 66,70 %
SIEA Cande Aveyron (SIEA Montpezat-Puy-laroque) à Saint-Cirq Extension du réseau d'assainissement collectif - RD75 - Lotissement Pexaute - Tranche 2 ASAG - ENV02229 SUR - ENV02388	Réseau	62 000	---	7 680 12,39 %*	---	20 220 32,61 %*	27 900 45 %
Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron (CCTVA) à Vaïssac Extension du réseau d'assainissement collectif dans le bourg et chemin de Capiol ASAG - ENV02252 SUR - ENV02383	Réseau	148 000	---	---	---	99 950 67,53%**	99 950 67,53%**
Total		918 555	---	7 680	---	592 814	600 494

(*) Taux arrondi

Monsieur le Président précise que la subvention en capital sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours à l'article 204142 sous fonction 61 - Opération ASAG.

Pour information, l'état de consommation des crédits inscrits au budget départemental de l'exercice en cours est le suivant :

Article 204142 - sous fonction 61 - opération ASAG :

Autorisation de programme 2015 :	554 404 €
Crédits déjà engagés :	381 091 €
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	7 680 €
Crédits disponibles :	165 633 €

Article 204142 - sous fonction 61 - opération ASAC :

Autorisation de programme 2015 :	57 123 €
Crédits déjà engagés :	35 929 €
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	0 €
Crédits disponibles :	21 194 €

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte des montants des participations définitives de l'Agence de l'Eau Adour Garonne concernant les opérations de programme 2015 d'assainissement des agglomération visées ci-dessous ;
- Arrête en conséquence les montants définitifs des interventions départementales selon le détail ci-dessous :

Maître d'Ouvrage Opération	Opération		Subvention Départementale			Aide Agence de l'Eau SUR 2015 €	Total Subventions Prog.2015 €
	Nature	Dépense éligible € HT	Annuités €	Principale €	Complé- mentaire €		
Commune d'Aucamville Construction d'une nouvelle station d'épuration de 1 500 EH à Cammas avec mise en place d'un réseau de transfert des eaux usées ASAG - ENV02365 SUR - ENV02026	Station	546 488	---	---	---	359 198 65,73 %	359 198 65,73 %
	+						
	Réseau	162 067	---			113 446 70 %	113 446 70 %
	----- Total	708 555	---	Annulée**		472 644 66,70 %	472 644 66,70 %
SIEA Cande Aveyron (SIEA Montpezat-Puy-laroque) à Saint-Cirq Extension du réseau d'assainissement collectif - RD75 - Lotissement Pexaute - Tranche 2 ASAG - ENV02229 SUR - ENV02388	Réseau	62 000	---	7 680 12,39 %*	---	20 220 32,61 %*	27 900 45 %
Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron (CCTVA) à Vaïssac Extension du réseau d'assainissement collectif dans le bourg et chemin de Capiol ASAG - ENV02252 SUR - ENV02383	Réseau	148 000	---	Annulée**	---	99 950 67,53%**	99 950 67,53%**
Total		918 555	---	7 680	---	592 814	600 494

(*) Taux arrondi

- Précise que la subvention accordée au SIEA Cande Aveyron sera versée en capital et sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 204142 sous-fonction 61 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC